

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016
Version 1

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Ciment.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du Président Wilson
93211 La Plaine Saint Denis, France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--------|------------------------------------|
| France | ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59 |
|--------|------------------------------------|

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| | |
|--|----------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 - (H315) |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 1 - (H318) |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 - (H335) |

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue
Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 94% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient Ciment portland

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016
Version 1



Mention d'avertissement
DANGER

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Lorsque le ciment réagit avec l'eau, une solution alcaline forte est produite. Un contact prolongé avec du ciment mouillé ou du béton humide peut causer des brûlures graves parce qu'ils développent sans douleur ressenties par exemple quand on est à genoux dans le ciment humide, même lorsque vous portez des pantalons. L'inhalation fréquente de grandes quantités de poussière de ciment sur une longue période de temps augmente le risque de développer une maladie du poumon.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

| Nom chimique | N° CE | Numéro CAS | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Numéro d'enregistrement REACH |
|----------------------------|-----------|------------|------------|--|-------------------------------|
| Ciment portland | 266-043-4 | 65997-15-1 | 80 - 100 | STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) | Aucune donnée disponible |
| Flue dust, portland cement | 270-659-9 | 68475-76-3 | 0.1 - <1 | STOT SE 3 (H335) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) | 01-2119486767-17-XXXX |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque : ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016
Version 1

| | |
|---|--|
| Conseils généraux | Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. |
| Contact cutané | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. |
| Contact oculaire | Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. |
| Ingestion | Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
| Protection individuelle du personnel de premiers secours | Utiliser l'équipement de protection individuel requis. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits dangereux résultant de la combustion
Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016
Version 1

| | |
|--------------------------------|--|
| Méthodes de confinement | Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. |
| Méthodes de nettoyage | Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Endiguer. Éviter toute formation de poussières. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. |

6.4. Référence à d'autres sections

| | |
|--------------------------------------|--|
| Référence à d'autres sections | SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION |
|--------------------------------------|--|

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Autres informations

Recommandation(s); Respecter la fiche de données techniques

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Nom chimique | Union européenne | France |
|-----------------------------------|------------------|---------------------------|
| Calcium (sulfate de) 7778-18-9 | - | TWA: 10 mg/m ³ |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

| | |
|--|--|
| Protection des yeux/du visage | Lunettes de sécurité étanches. Écran de protection faciale. |
| Protection de la peau et du corps | Vêtements de protection adaptés. Tablier. Gants en plastique ou en caoutchouc. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016
Version 1

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------|-------------------------------|
| État physique | Solide |
| Aspect | Poudre |
| Couleur | Aucune information disponible |
| Odeur | Aucune information disponible |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--------------------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| pH | 11.4 - 13 | solution (20 %) |
| Point de fusion/point de congélation | Aucune information disponible | |
| Point d'ébullition | Aucune information disponible | |
| Point d'éclair | Aucune information disponible | |
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune information disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucune information disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucune information disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible | |
| Densité de vapeur | Aucune information disponible | |
| Densité | 1 - 1.3 | |
| Hydrosolubilité | Partiellement soluble | |
| Solubilité dans d'autres solvants | | |
| Coefficient de partage | Aucune information disponible | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune information disponible | |
| Température de décomposition | Aucune information disponible | |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible | |
| Limites d'explosivité | Aucune information disponible | |
| Supérieure | Aucune information disponible | |
| Inférieure | Aucune information disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucune information disponible | |
| Viscosité dynamique | Aucune information disponible | |

9.2. Autres informations

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Teneur en solvant (%) | Aucune information disponible |
| Teneur en matière sèche (%) | 100 |
| Densité | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente | Aucune donnée disponible |

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016
Version 1

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

| | |
|-------------------------|---------------------------|
| Inhalation | Aucune donnée disponible. |
| Contact oculaire | Aucune donnée disponible. |
| Contact cutané | Aucune donnée disponible. |
| Ingestion | Aucune donnée disponible. |

Informations sur les composants

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Sans objet. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Sans objet. |
| Sensibilisation | Sans objet. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Sans objet. |
| Cancérogénicité | Sans objet. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucune information disponible. |
| STOT - exposition unique | Aucune information disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucune information disponible. |
| Effets sur certains organes cibles | Yeux, Système respiratoire, Peau. |
| Danger par aspiration | Aucune information disponible. |
| Toxicité aiguë inconnue | 0% du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue |

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS
Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016
Version 1

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Déchets de résidus/produits non utilisés | L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. |
| Emballages contaminés | Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale. |
| Catalogue européen des déchets | 17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03 |
| Autres informations | Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. |

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

| | |
|--|-------------------------------|
| 14.1 ONU/n° d'identification | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Polluant marin | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Aucune information disponible |

RID

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| 14.1 ONU/n° d'identification | Non réglementé |
|-------------------------------------|----------------|

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS

Date de révision 12-févr.-2016

Remplace la version : Aucune information disponible

Version 1

| | |
|----------------------------------|----------------|
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

ADR

| | |
|----------------------------------|----------------|
| 14.1 ONU/n° d'identification | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

OACI (aérien)

| | |
|----------------------------------|----------------|
| 14.1 ONU/n° d'identification | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

IATA

| | |
|----------------------------------|----------------|
| 14.1 ONU/n° d'identification | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe de danger | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidat des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

| Nom chimique | Numéro CAS | Limitations relatives à l'utilisation |
|-----------------|------------|---------------------------------------|
| Ciment portland | 65997-15-1 | |

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Fiche de données de sécurité

BOSTIK CIMENT TOUS TRAVAUX GRIS

Remplace la version : Aucune information disponible

Date de révision 12-févr.-2016

Version 1

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

| Nom chimique | Numéro RG, France |
|-------------------------------|-------------------|
| Ciment portland 65997-15-1 | RG 8, RG 10 |

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation : Substances très préoccupantes

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 12-févr.-2016

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité